

## Accès restreint à Rouyn-Noranda : Le préfet de la MRC d'Abitibi-Ouest salue cette décision

La Sarre, samedi le 4 avril 2020 — Le préfet de la MRC d'Abitibi-Ouest, monsieur Jaclin Bégin, salue la démarche de la Ville/MRC de Rouyn-Noranda auprès de la Santé publique de restreindre l'accès à son territoire seulement qu'aux travailleurs offrant des services essentiels. Le préfet de la MRC d'Abitibi-Ouest appuie cette décision prise dans l'intérêt de ses citoyens et ceux de l'ensemble de l'Abitibi-Témiscamingue.

La MRC d'Abitibi-Ouest tient à souligner qu'elle offre son entière collaboration à la Ville/MRC de Rouyn-Noranda dans l'application de ces mesures qui visent à stopper la propagation du virus.

« Cette décision prise par la Ville/MRC de Rouyn-Noranda sert l'ensemble de la région. Nous constatons aujourd'hui la progression rapide du virus et ses dommages dévastateurs. C'est pourquoi des mesures préventives sont essentielles et je crois que nos citoyens comprennent l'ampleur du geste posé pour la sécurité de tous. En tant que préfet, je tiens à souligner le courage des élus de la Ville/MRC de Rouyn-Noranda ainsi que leurs soucis de la santé des citoyens », mentionne Jaclin Bégin, préfet de la MRC d'Abitibi-Ouest.

La MRC d'Abitibi-Ouest profite de l'occasion pour réitérer l'importance de respecter et d'appliquer les mesures recommandées par le gouvernement en lien avec la COVID-19.

Consultez ce lien pour connaître les consignes et directives du gouvernement en lien avec la COVID-19 :

https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/consignes-directives-contexte-covid-19/

La MRC d'Abitibi-Ouest remercie la population pour sa collaboration.

## À PROPOS DE LA MRC D'ABITIBI-OUEST

La MRC d'Abitibi-Ouest est composée de 21 municipalités et de deux territoires non organisés. Elle est bordée au nord par le 49e parallèle et à l'ouest par la frontière ontarienne. Les activités agroforestières sont prédominantes sur ce territoire à caractère rural, où résident 20 812 personnes. Les principaux mandats de la MRC sont ceux de l'aménagement et du développement de son territoire.

Source : Denis Beauregard Conseiller en communication MRC d'Abitibi-Ouest 819 339-5671, poste 240